

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire public
Ecole maternelle LES DAUPHINS
Versailles (78)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0781216Y_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire public Ecole maternelle LES DAUPHINS Versailles (78)

Note de Première Phase (NPP)

N° 0781216Y_RNPP

ANTEA Group

	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Suzanne LERALLE	Ingénieur d'étude
Vérificateur	Sophie FAVEREAUX	Chef de Projet
Approbateur	Geoffroy LAURENT	Ingénieur de Projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école maternelle publique Les Dauphins (ETS n°0781216Y) est localisée au 4 rue du Colonel De Bange à Versailles, dans les Yvelines. Cette école accueille 168 enfants âgés de 3 à 6 ans. Elle fait partie d'un groupe scolaire comprenant également une école élémentaire, l'école élémentaire Colonel de Bange (ETS n°0781045M), laquelle fait l'objet d'un diagnostic spécifique (rapport 0781045M_RNPP).

L'école maternelle publique Les Dauphins occupe une parcelle de 4 920 m². Elle comporte un bâtiment d'origine (bâtiment A) construit en 1984 et une extension (bâtiment C) datant de 2003. Le bâtiment A, construit sur un vide sanitaire inaccessible, accueille des salles de classe. Le bâtiment C, construit de plain-pied, accueille le réfectoire et des salles de classe.

Les aménagements extérieurs sont composés d'aires de jeux, d'un terrain de sports et d'espaces verts, avec notamment un jardin pédagogique accessible aux élèves.

Au cours de la visite, aucun indice visuel ou olfactif témoignant d'une éventuelle pollution n'a été identifié sur le site. L'établissement ne comporte pas de logement de fonction.

Résultats des études historiques et documentaires

D'après les informations disponibles, l'école maternelle les Dauphins a été construite en contiguïté du site BASIAS IDF7802392, ce qui a motivé l'intégration de l'établissement scolaire à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée a confirmé la contiguïté de l'établissement avec le site BASIAS IDF7802392, sur lequel une activité de travaux publics a été exercée entre 1969 et 1980. Le site comportait un dépôt enterré de 5 m³ de fioul et un dépôt de carburants de 10 m³. Aujourd'hui, le site BASIAS est réaménagé en logements.

Par ailleurs, d'après les archives départementales des Yvelines, une ancienne scierie a existé dans l'emprise du groupe scolaire entre 1923 et 1959.

D'importants stockages de bois ont été observés sur photographies aériennes. La nature exacte des anciennes activités exercées sur ce site n'est pas connue, toutefois, en l'absence d'information, nous n'avons pas exclu la possibilité d'anciennes activités d'entretien de machines, ainsi que de traitement et de conservation du bois.

Aucun autre site industriel susceptible d'avoir influencé la qualité des milieux au droit du groupe scolaire n'a été recensé à proximité de l'ETS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique la présence d'une nappe d'eau souterraine à environ 8 m de profondeur au droit de l'ETS. L'écoulement naturel de cette nappe s'effectue vers la vallée de Bièvre en direction du sud-ouest, et n'est pas suspecté d'être perturbé au voisinage de l'ETS (pas de pompage recensé à proximité de l'ETS).

L'école maternelle est donc positionnée en amont hydraulique de l'ancien site BASIAS IDF7802392.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle sans logement de fonction, trois scénarios sont à considérer :

Trois scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, qui serait susceptible d'être dégradé par des composés volatils provenant des anciens sites industriels.

La proximité du site BASIAS IDF7802392 et la superposition de l'ETS avec l'ancienne scierie ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces sites sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle. En effet, un transfert de composés volatils des sols et/ou des eaux souterraines vers l'air à l'intérieur des bâtiments est envisageable. Ce scénario est par conséquent retenu.

- L'ingestion d'eau du robinet par les enfants :

Les réseaux d'eau potable traversant l'emprise de l'ancienne scierie, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de composés au travers des canalisations doit être envisagée. Ce scénario d'exposition est donc retenu.

- L'ingestion de sol potentiellement pollué par l'ancienne activité de scierie :

S'agissant d'une population constituée d'enfants en bas âge (3-6 ans), la voie d'exposition par ingestion de sol par le porté main-bouche est pertinente. Compte tenu de la présence passée d'une activité industrielle sur l'emprise de l'ETS, et de l'existence de sols non recouverts accessibles (espaces verts et jardin pédagogique), ce scénario d'exposition est donc retenu.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'a pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS contigu et de l'ancienne activité de scierie sur la qualité des milieux (sols superficiels, air intérieur et eau du robinet) au droit de l'établissement. Nous proposons donc que l'école maternelle Les Dauphins à Versailles (ETS n°0781216Y) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (Phase 2)** à l'issue de la Phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Le programme d'investigations de Phase 2 concerne :

- les sols de surface non recouverts, au niveau du jardin pédagogique et des espaces verts,
- l'air sous dalle au rez-de-chaussée du bâtiment C, au droit du réfectoire et des salles de classe,
- l'air du sol à 1 m de profondeur à proximité immédiate du bâtiment d'origine (bâtiment A) accueillant des salles de classe ;
- l'eau du robinet dans le réfectoire du bâtiment C.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et il est basé sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».